

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2016

Présents : CLEMENT G, VERGER N, GIRAULT B, MARTEAU JF, BARBAUD D, BARREIRA A, BERTIN M, CASIER C, DOLIN A, FERGEAU P, HESDIN C

Absents excusés : R. Chevrier, M. Souchet, J. Salvat

Pouvoirs : Marie Pascale Russeil donne pouvoir à Monique Bertin

Secrétaire de séance : N Verger

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2016.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération révision de loyers
- 2) Délibération révision tarifs cantine
- 3) Délibération modificative budgets commune et lotissement le Clos des Grands Chênes
- 4) Délibération aides financières divers secours
- 5) Délibération proposition prêt relais (financement TVA)
- 6) Délibération création d'un service commun de maintenance informatique par la C.C.P.G.
- 7) Délibération licence IV
- 8) Délibération projet extension agglomération côté Poitiers
- 9) Compte rendu des différentes commissions
- 10) Questions diverses

Demande d'ajout d'une délibération supplémentaire : Transport scolaire rentrée 2016.

Délibération révision loyer logement 1 Rue de la Mairie

La révision serait applicable au 01/09/2016. L'indice de référence n'a pas augmenté, il est à 0%. Le loyer est maintenu à 423,59 € pour l'année à venir et le montant des charges restent à 100 €.

Délibération révision tarifs cantine

Le déficit cantine pour l'année 2015-2016 est de 39406,54 €. Il est sensiblement identique à l'année précédente.

Le prix du repas enfant est reconduit à 2,60 €

Le prix du repas adulte est reconduit à 5,40 €

Délibération modificative budgets Commune et lotissement le Clos des Grands Chênes

Intégration dans le budget primitif commune du report 2015 pour un montant de 207667,27 €

Délibération pour équilibrer les stocks finaux du budget primitif lotissement de 33000€ sur la ligne prêt.

Délibération aides financières divers secours

2 dossiers ont été présentés à la commission d'aide.

Un des dossiers a été ajourné pour manque d'informations complémentaires.

Le second a été délibéré pour un montant de 70 € de secours à la facture d'eau. Le solde de la facture restant à la charge du demandeur.

Délibération proposition prêt relais (financement TVA)

Il est proposé de faire un prêt relais de 55 000 € de 2 ans afin de couvrir la trésorerie correspondant à la TVA suite aux travaux de voirie. Cette TVA sera reversée dans 2 ans.

Deux propositions :

Caisse d'épargne : 0,59 % annuel sans frais de dossier coût global d'intérêts 649 €

Crédit agricole : 0,99 % annuel et 100 de frais de dossier coût global d'intérêts 1189,04 €

Nathalie Verger ne participe pas au choix.

Après avoir délibéré, le conseil a validé la proposition de la Caisse d'épargne.

Délibération création d'un service commun de maintenance informatique par la C.C.P.G.

La commune a acquis du matériel informatique par l'intermédiaire de la C.C.P.G.

La maintenance est assurée actuellement gratuitement par le personnel de la communauté de commune.

Il est proposé d'adhérer au service commun de maintenance informatique afin que les frais de personnel, frais de fonctionnement et autres soient répartis sur l'ensemble des communes adhérentes.

Le coût serait fixe par poste et il serait applicable à partir du 1^{er} septembre 2016.

Le conseil municipal délibère en faveur de cette adhésion.

Auguste Barreira est désigné comme représentant de la commune pour le comité de suivi du service maintenance informatique. Nathalie Verger sera la suppléante.

Délibération licence IV

La commune a toujours en sa possession une licence IV. Elle est valide jusqu'au 31/08/2017.

Suite à différentes rencontres avec les commerçants, la parution de sa mise à disposition dans le Ferrarien, aucun commerçant ou aucune personne de notre commune ne se sont manifestés pour louer ou acquérir cette licence.

Le conseil municipal délibère afin qu'elle puisse être mise en vente à des personnes extérieures à notre commune. Le prix est fixé à 6000 €.

Délibération projet extension agglomération côté Poitiers

En attente d'informations complémentaires de la Sous-préfecture, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Délibération supplémentaire : Transport scolaire rentré 2016

En 2015-2016, 16 enfants prenaient le bus et cela représentait une charge pour la commune de 648 €.

Suite à la décision du Conseil départemental, la part restant à la charge de la commune ou de la famille est fixée à 100 € par enfant pour la rentrée prochaine contre 45 € précédemment.

En septembre 9 enfants prendront le car.

Le conseil municipal délibère en faveur de la gratuité pour les familles, et continuera d'assumer la charge transport.

Un courrier sera transmis aux familles concernées pour les informer de cette délibération.

Compte rendu des différentes commissions

Voirie

Avancement chantiers :

Cheminements doux : Les candélabres sont posés, l'aménagement paysager est en cours. Les plantations seront réalisées à l'automne.

Chemin vert : Les travaux ont été réalisés dans les délais. Il y a une moins value sur les bordures entre l'enrobé noir et caramel. Une information sur le FRIL est parvenue, nous informant que seuls seront réglés les projets « ayant fait l'objet d'une notification positive et d'une convention », ce qui n'est pas notre cas. Reçu notification d'une subvention des produits d'amendes de police pour 11805 € pour 12810 € demandés.

Bâtiments

Salle des fêtes : un point a été fait avec les entreprises Migeon et ACE et l'architecte Cogny au sujet de la ventilation. Un devis sera remis pour modifications de l'installation afin d'améliorer le ressenti.

Escale fermière : projet d'installation de 2 climatiseurs à leurs frais.

Locatifs : pour les 4 locatifs un devis va être demandé pour l'isolation. Travaux de rafraîchissement et peinture pour les passements de toits.

Pour les travaux mairie et cantine, la demande de subvention FSIL a été refusée

Pour ces mêmes travaux en attente de la demande de DETR.

Personnel

Embauche CAP entretien espaces ruraux au 01/08/2016

Intérimaire agence postale embauche faite le 26/07/2016

Cantine

Modification du règlement intérieur afin d'intégrer le non paiement des tickets et la discipline.

Un questionnaire sur les jeux avait été diffusé aux enfants pour leur temps de récréation de 12h à 13h30. Ce questionnaire a eu beaucoup de réponses. Une demande est faite au conseil pour un budget de 150 € afin d'acquérir des jeux, quilles, badminton, filet, raquettes, molky, feuilles et crayons.

Ces jeux seront remis aux enfants dans le mois de septembre à l'occasion de la signature du règlement de la cour de récréation.

Jeunes

Réunion à prévoir avec la junior ferrarienne afin de faire un point avec eux.

Animations

Le repas moules frites du 13 juillet a été une réussite de participation. Cette année 323 personnes ont participé contre 185 l'an dernier. Il a été décidé la gratuité du repas pour les agents travaillant lors de cette manifestation. Pour les présidents d'association de notre commune qui seraient résidents dans une autre commune, le tarif commune leur serait applicable. Ce choix est étendu aux familles résidant hors commune et ayant des enfants scolarisés sur notre commune.

Questions diverses

Information Gérédis sur le survol des lignes haute tension par hélicoptère entre le 5 septembre et le 18 octobre.

Lecture d'un courrier de Mr Lebrun de La Vausseau sur la difficulté de couper la RN.

Fin de séance 22H40.